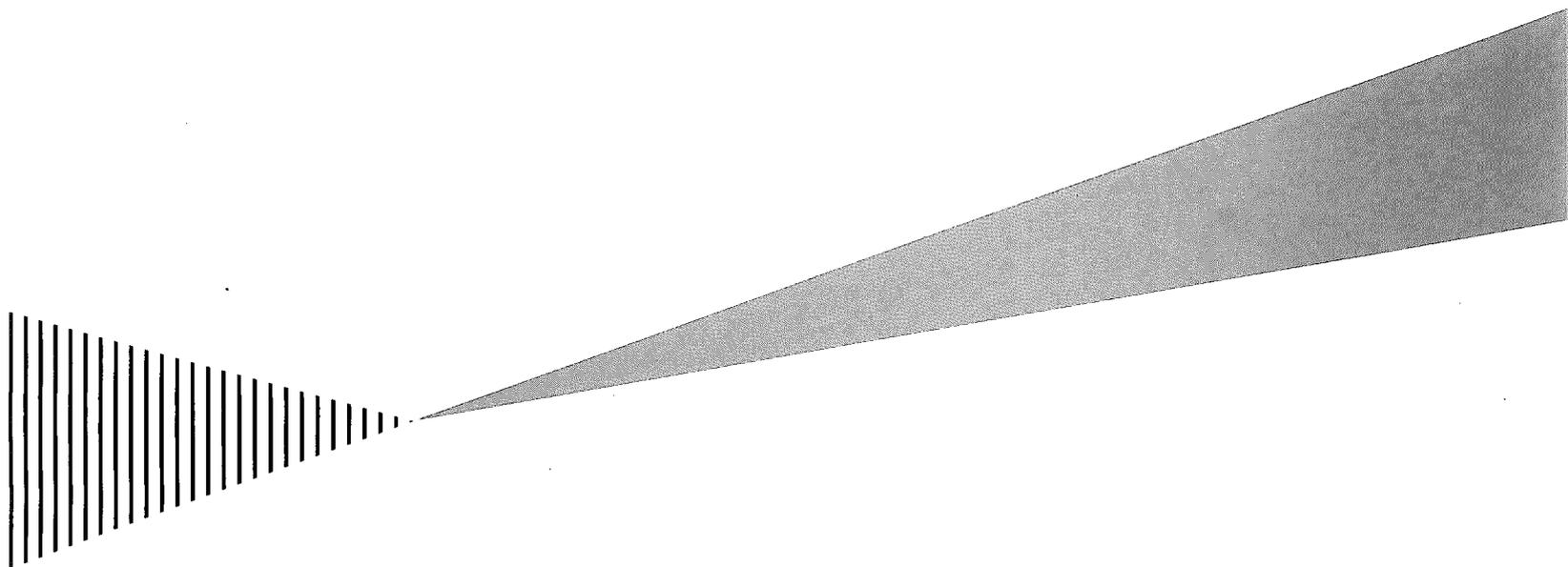


VILLE DE DIEPPE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL CONSOLIDÉ

Exercice terminé le 31 décembre 2015



EY

Travailler ensemble
pour un monde meilleur

TABLE DES MATIÈRES

Exercice terminé le 31 décembre 2015

MEMBRES DU CONSEIL, OFFICIERS MUNICIPAUX ET STATISTIQUES GÉNÉRALES	i
RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS	1
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	
État consolidé des résultats	2
État consolidé de la situation financière	3
État consolidé de la variation de la dette nette	4
État consolidé des flux de trésorerie	5
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	6

VILLE DE DIEPPE

MEMBRES DU CONSEIL, OFFICIERS MUNICIPAUX ET STATISTIQUES GÉNÉRALES

Exercice terminé le 31 décembre 2015

MAIRE	Yvon Lapierre
MAIRE-ADJOINT	Ernest Thibodeau
CONSEILLERS	
Jody Dallaire	Jean-Claude Cormier
Jean Gaudet	Paul N. Belliveau
Jordan E. Nowlan	Ernest Thibodeau
Jean-Marc Brideau	Roger LeBlanc
OFFICIERS MUNICIPAUX	
Directeur général / Secrétaire municipal	Marc Melanson
Secrétaire municipal adjoint	Stéphane Simard
Trésorier	Stéphane Thériault
Chef des pompiers	Charles LeBlanc
Gestionnaire principal du service des travaux publics	David Knowles
Gestionnaire principal du service de culture, loisirs et vie communautaire	Luc Bujold
Directeur du service d'ingénierie	Jacques LeBlanc
Chef de direction des services à la communauté	Raymond Bourque
Directrice du service des communications	Annie Duguay
Directeur du service de planification et de développement	André Frenette
Directrice du service des ressources humaines	Martine Savoie
Directeur du service de performance organisationnelle	Luc Richard
Directeur du service des technologies de l'information	Shaun Daigle
Conseillers juridiques principaux	McIntyre Finn
Auditeurs	Ernst & Young Comptables professionnels agréés

STATISTIQUES GÉNÉRALES

Population : 23 310 (recensement 2011)

VALEUR IMPOSABLE ET TAUX D'IMPOSITION LOCALE

	Valeur imposable	Taux d'imposition
2015	2 799 696 656 \$	1,5845 \$
2016	2 890 886 456 \$	1,5995 \$



Travailler ensemble
pour un monde meilleur

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

À son Honneur le maire et aux membres du conseil

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la VILLE DE DIEPPE, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2015 et les états consolidés des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la VILLE DE DIEPPE au 31 décembre 2015, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.

Dieppe, Nouveau-Brunswick
le 14 mars 2016

Comptables professionnels agréés

VILLE DE DIEPPE

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 décembre

	2015 Budget	2015 Réel	Redressé 2014 Réel (note 3)
REVENUS			
Mandat d'imposition	44 361 194 \$	44 361 194 \$	42 450 564 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements			
Autres municipalités (note 23)	112 000	123 032	100 000
Province du Nouveau-Brunswick (note 23)	157 613	269 995	162 113
Vente de services (note 23)	11 455 831	11 585 493	11 088 652
Autres revenus de provenance interne (note 23)	807 186	974 341	962 822
Subvention inconditionnelle	894 784	894 784	850 595
Ajustement pour paiement tenant lieu d'impôt foncier	4	4	(3 423)
Intérêts gagnés	87 000	157 488	257 344
Contributions aux investissements en immobilisations des gouvernements fédéral et provincial	-	1 562 666	2 728 163
Contributions en immobilisations des développeurs	-	4 992 746	3 470 552
Autres contributions	-	145 365	222 137
Gain sur ventes de terrains (note 4)	-	-	944 759
	57 875 612 \$	65 067 108 \$	63 234 278 \$
DÉPENSES			
Services d'administration générale (note 23)	5 517 779 \$	4 793 549 \$	4 641 143 \$
Services de protection (note 23)	11 236 128	10 993 016	9 612 766
Services de transports (note 23)	7 855 942	7 820 236	6 706 720
Services d'hygiène du milieu (note 23)	1 100 229	1 027 429	1 024 110
Services d'urbanisme, d'aménagement et de mise en valeur du territoire (note 23)	2 649 711	2 613 781	2 516 211
Services récréatifs et culturels (note 23)	7 407 383	6 656 259	6 468 323
Approvisionnement en eau (note 23)	5 054 627	4 629 809	4 457 578
Collectage et évacuation des eaux d'égouts (note 23)	3 764 463	3 678 484	2 934 230
Services financiers - général (note 23)	2 709 192	2 627 107	2 790 013
Services financiers - eau (note 23)	779 000	736 295	750 804
Services financiers - égouts (note 23)	369 000	342 249	378 085
Amortissement	-	9 310 202	8 725 711
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations	-	(42 049)	49 310
	48 443 454	55 186 367	51 055 004
EXCÉDENT DE L'EXERCICE (notes 19 et 22)	9 432 158 \$	9 880 741 \$	12 179 274 \$
EXCÉDENT ACCUMULÉ AU DÉBUT (note 3)		197 302 860	185 123 586
EXCÉDENT ACCUMULÉ À LA FIN		207 183 601 \$	197 302 860 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers

VILLE DE DIEPPE**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE**

31 décembre

2015

Redressé
2014
(note 3)**Actifs financiers**

Encaisse	9 740 302 \$	3 502 407 \$
Débiteurs		
Général	3 501 680	3 457 477
Taxe de vente à recevoir	863 544	873 887
Gouvernement fédéral et ses agences	2 767 170	-
Province du Nouveau-Brunswick (note 5)	1 728 677	3 118 124
	18 601 373 \$	10 951 895 \$

Passifs financiers

Créditeurs	5 736 580 \$	6 152 184 \$
Déductions à la source à payer	102 340	6 713
Dus aux gouvernements fédéral et provincial	225 613	-
Congés de maladie accumulés (note 8)	1 000 980	946 766
Revenus différés	164 350	141 707
Retenues de garanties	694 721	592 416
Dettes à long terme (note 6)	91 234 851	86 179 019
	99 159 435	94 018 805

DETTE NETTE**(80 558 062) (83 066 910)****ACTIFS NON-FINANCIERS**

Immobilisations corporelles (note 17)	378 218 656	362 524 909
Amortissement cumulé	(94 684 209)	(85 936 044)
	283 534 447	276 588 865
Inventaire	21 568	23 227
Stock - terrains	3 817 992	3 736 817
Charges payées d'avance	367 656	20 861
	287 741 663	280 369 770

EXCÉDENT ACCUMULÉ**207 183 601 \$ 197 302 860 \$****ÉVENTUALITÉS (note 9)**

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers

APPROUVÉ PAR


....., Maire
....., Secrétaire municipal ou trésorier

VILLE DE DIEPPE**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE**

Exercice terminé le 31 décembre

2015Redressé
2014
(note 3)

Excédent de l'exercice	9 880 741 \$	12 179 274 \$
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(16 506 875)	(19 678 055)
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	293 140	63 507
Amortissement des immobilisations corporelles	9 310 202	8 725 711
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	(42 049)	49 310
	2 935 159	1 339 747
Acquisition de l'inventaire	(21 568)	(23 227)
Acquisition des charges payées d'avance	(367 656)	(20 861)
Consommation de l'inventaire	23 227	12 408
Utilisation des charges payées d'avance	20 861	38 944
Variation des stocks de terrains	(81 175)	(110 892)
	(426 311)	(103 628)
Diminution de la dette nette	2 508 848	1 236 119
Dette nette au début de l'exercice	(83 066 910)	(84 303 029)
Dette nette à la fin de l'exercice	(80 558 062) \$	(83 066 910) \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers

VILLE DE DIEPPE**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE**

Exercice terminé le 31 décembre

2015

Redressé

2014

(note 3)

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Excédent de l'exercice	9 880 741 \$	12 179 274 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie:		
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations	(42 049)	49 310
Amortissement	9 310 202	8 725 711
Contributions en immobilisations des développeurs	(4 992 746)	(3 470 552)
	14 156 148	17 483 743
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement:		
Débiteurs	(1 411 583)	(2 376 438)
Créditeurs	(94 364)	(1 042 530)
Variation dans l'inventaire et les charges payées d'avance	(426 311)	(103 628)
Autres éléments	179 162	(1 561 545)
	12 403 052	12 399 602

ACTIVITÉS DE CAPITAL

Acquisition d'immobilisations corporelles nette des contributions des développeurs	(11 514 129)	(16 207 503)
Produit de la cession d'immobilisations	293 140	63 507
	(11 220 989)	(16 143 996)

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Variation de l'emprunt à demande	-	(1 014 416)
Obtention de financement supplémentaire	11 203 000	-
Remboursement de la dette à long terme	(6 147 168)	(5 891 103)
	5 055 832	(6 905 519)

AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE

6 237 895 (10 649 913)

ENCAISSE AU DÉBUT

3 502 407 14 152 320

ENCAISSE À LA FIN

9 740 302 \$ 3 502 407 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015

1. OBJECTIF DE L'ORGANISATION

La Ville de Dieppe (la "Ville") a été incorporée comme ville par la Loi sur les municipalités du Nouveau-Brunswick le 1^{er} janvier 1952 et a accédé au statut de Ville le 1^{er} janvier 2003 par une modification du Règlement 85-6 du Nouveau-Brunswick, en vertu de la Loi sur les municipalités. En tant que municipalité, la Ville est exemptée d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149 (1)(c) de la Loi canadienne de l'impôt sur le revenu. La Municipalité s'est donné l'énoncé de vision suivant : « La Ville de Dieppe reflète sa fierté acadienne dans son accueil à tous; il fait bon y vivre et élever une famille grâce à son développement intelligent et son souci pour l'environnement ».

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la Ville de Dieppe reposent sur les observations de l'administration présentées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) des Comptables professionnels agréés du Canada.

La Ville a adopté les normes de comptabilité dans le secteur public (CSP) le 1^{er} janvier 2011.

Les états financiers présentés selon les normes de CSP portent surtout sur la situation financière de la Ville et sur les changements à cet égard. L'état consolidé de la situation financière comprend tous les passifs et actifs de la Ville.

Les entités suivantes sont comprises dans ces états financiers consolidés:

- Ville de Dieppe
- Expansion Dieppe Inc.
- Gestion 1604 Inc.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 décembre 2015

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la Municipalité sont les suivants :

Entité publiante

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à la dette nette et au flux net de trésorerie de l'entité publiante. L'entité publiante comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la Ville et qui sont la propriété de la Ville ou qui sont contrôlées par elle.

Les transactions et les soldes interservices et organisationnels sont éliminés.

Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil le 16 décembre 2014 et par le Ministre des gouvernements locaux le 17 janvier 2015.

Comptabilisation des recettes

Les recettes non affectées sont enregistrées sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatées lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés.

Les autres recettes sont enregistrées lorsqu'elles sont réalisées.

Les subventions reçues d'une tierce partie, tel le gouvernement provincial ou fédéral pour financer une portion d'une construction ou d'achat d'une immobilisation corporelle détenue par la Ville, sont comptabilisées dans les revenus.

Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les Normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des rectifications deviennent nécessaires, elles sont signalées dans les revenus de la période à laquelle elles deviennent connues. Les résultats peuvent être différents de ces estimations.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Les instruments financiers de la Ville se composent de l'encaisse, de comptes débiteurs, de créditeurs, des retenues de garanties, de la dette à long terme et des autres montants à payer. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la Ville n'est pas exposée à d'importants risques de taux d'intérêt, risques de taux de change ou risque de crédit découlant de ces instruments financiers. La juste valeur de ces instruments financiers correspond approximativement à leur valeur comptable, à moins d'indication contraire.

Immobilisations corporelles

À partir du 1^{er} janvier 2011, la Ville a adopté les dispositions du CSP, au chapitre 3150 sur les immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit:

Type d'actif	Années
Améliorations foncières	10 à 25
Équipement et machinerie	3 à 30
Véhicules	5 à 10
Bâtiments	20 à 50
Réseaux de transport routier	10 à 50
Réseaux d'alimentation en eau et d'évacuation des eaux usées	30 à 100

Les actifs en construction ne sont pas amortis tant que l'actif n'est pas disponible pour une utilisation productive.

Lorsque la Ville contribue aux coûts des travaux d'immobilisations sur une route provinciale désignée, sa part des coûts des travaux sont inscrite à l'immobilisation corporelle.

Dépréciation

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable. L'existence d'une dépréciation est établie en comparant la valeur comptable d'un actif destiné à être conservé et utilisé au total des flux de trésorerie non actualisés résultant de son utilisation et de sa sortie. S'il est établi que l'actif a subi une dépréciation, la perte de valeur devant être comptabilisée correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur la juste valeur, laquelle est généralement calculée selon la méthode de flux de trésorerie actualisés. Toute dépréciation entraîne une réduction de la valeur de l'actif et la comptabilisation d'une charge en résultat au cours de l'exercice. Une perte de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises si la juste valeur de l'actif à long terme en question s'accroît ultérieurement.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Information sectorielle

La Ville de Dieppe est une municipalité diversifiée qui offre une grande gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la Ville sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services municipaux sont fournis par les départements suivants:

Services d'administration générale

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale de la Ville. Ceci comprend les fonctions du conseil, la gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

Services de protection

Cette section est responsable de la prestation des services de police, la protection contre les incendies, les mesures d'urgence, le contrôle des animaux, l'inspection des bâtiments et autres mesures de protection.

Services de transports

Cette section est responsable des services en commun, de l'entretien des routes, des services de circulation et autres fonctions reliées.

Services d'hygiène du milieu

Cette section est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

Service d'urbanisme, d'aménagement et de mise en valeur du territoire

Cette section est responsable du zonage, du développement économique, du tourisme et autres services de développement et promotionnels.

Services récréatifs et culturels

Cette section est responsable de l'entretien et l'exploitation des installations récréatives et culturelles incluant les piscines, les aré纳斯, les parcs et terrains de jeux et autres établissements récréatifs et culturels.

Systèmes d'eau et égouts

Cette section est responsable de la fourniture de services d'eau et d'égouts, y compris l'entretien et l'exploitation des réseaux souterrains, des usines de traitement, des réservoirs et des lagunes.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 décembre 2015

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Inventaire

L'inventaire est évalué au moindre du coût et du coût de remplacement net, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

Avantages postérieurs à l'emploi

La Ville offre un avantage de congé de maladie, tel que documenté dans la note 8.

3. REDRESSEMENT DES EXERCICES ANTÉRIEURS

La direction a relevé que le montant des immobilisations des années antérieures était erroné. Dans les exercices antérieurs, la Ville a reçu des contributions des gouvernements pour des travaux sur des routes désignées qui n'appartiennent pas à la Ville. La Ville a comptabilisé ces contributions comme un revenu et a capitalisé les travaux au complet dans les immobilisations corporelles. La politique comptable de la Ville est de seulement capitaliser à l'immobilisation corporelle la part des coûts de la Ville, net des contributions reçues, pour les travaux sur les routes désignées.

En conséquence, le solde de l'excédent accumulé au 1er janvier 2015 a été diminué de 2 062 683 \$ et les chiffres comparatifs de l'exercice 2014 ont été redressés pour corriger l'erreur. Le solde de l'excédent accumulé au 1er janvier 2014 a été diminué d'un montant de 812 404 \$ correspondant aux contributions des gouvernements pour les routes désignées de 2012 et 2013. Les immobilisations corporelles à l'état consolidé de la situation financière 2014 ont été diminuées de 2 083 614 \$, l'amortissement cumulé a été diminué de 20 931 \$ et la dépense d'amortissement, du même montant. Les contributions des gouvernements pour l'exercice 2014 ont été diminués d'un montant de 1 271 210 \$.

VILLE DE DIEPPE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015

4. GAIN SUR VENTES DE TERRAINS	2015	2014
Ventes de terrains	- \$	1 295 120 \$
Coût des terrains vendus	-	(350 361)
	- \$	944 759 \$

5. SOMMES À RECEVOIR DE LA PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK	2015	2014
Fonds de la taxe sur l'essence	- \$	1 562 666 \$
Autres sommes à recevoir de la Province	1 728 677	1 555 458
	1 728 677 \$	3 118 124 \$

VILLE DE DIEPPE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 31 décembre 2015

6. DETTE À LONG TERME	2015	2014
Emprunt		
Emprunt, garanti par le terrain et la bâtisse de l'hôtel de Ville d'une valeur comptable nette de 8 430 956 \$, remboursable par versements mensuels de 73 041 \$ incluant les intérêts calculés au taux de 5,67 %, échéant en octobre 2031.	9 145 851 \$	9 493 019 \$
Débetures		
1) Débeture, 0,95% à 3,50%, échéant en 2035.	8 111 000	-
2) Débeture, 1,05% à 3,65%, échéant en 2030.	9 865 000	-
3) Débeture, 1,20% à 3,10%, portion échéant en 2019 et 2024.	5 310 000	6 115 000
4) Débeture, renouvelée en 2015.	-	7 613 000
5) Débeture, 4,15% à 4,45%, renouvelable en 2016, portion échéant en 2021 et 2026.	10 509 000	11 582 000
6) Débeture, 4,45% à 4,85%, renouvelable en 2017, portion échéant en 2022, 2027 et 2032.	6 318 000	6 815 000
7) Débeture, 2,10% à 5,55%, renouvelable en 2023, portion échéant en 2028 et 2033.	5 215 000	5 501 000
8) Débeture, 1,0% à 4,5%, renouvelable en 2019, portion échéant en 2024, 2029 et 2034.	8 365 000	8 789 000
9) Débeture, 1,50% à 3,85%, renouvelable en 2020, portion échéant en 2025, 2030, 2035 et 2040.	10 031 000	10 571 000
10) Débeture, 1,35% à 3,45%, renouvelable en 2021, portion échéant en 2026, 2031 et 2036.	4 415 000	4 619 000
11) Débeture, 1,65% à 2,45%, échéant en 2017.	609 000	904 000
12) Débeture, 1,35% à 3,8%, renouvelable en 2032, et échéant en 2037.	8 381 000	8 736 000
13) Débeture, 1,25% à 4,40%, portion échéant en 2028 et 2033.	4 960 000	5 441 000
Total	91 234 851 \$	86 179 019 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015

6. DETTE À LONG TERME (suite)

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux pour les municipalités a été obtenue pour la dette à long terme.

L'estimé des remboursements en capital de la dette à long terme à effectuer durant les cinq prochains exercices sont les suivants en présumant le renouvellement des dettes tel que prévu:

2016 -	8 327 501 \$
2017 -	8 018 679 \$
2018 -	7 293 150 \$
2019 -	7 772 151 \$
2020 -	7 627 189 \$

7. EMPRUNTS À COURT TERME

Emprunt d'exploitation

Ainsi que le prescrit la Loi sur les municipalités, les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds général sont limités à 4% du budget de fonctionnement de la municipalité. Les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds des services publics sont limités à 50% du budget de fonctionnement pour l'année. En 2015, la Ville s'est conformée à ces restrictions.

Emprunt inter fonds

Le guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts inter fonds à court terme soient remboursés l'année suivante à moins que l'emprunt soit pour un projet de capital. Les montants payables entre les fonds sont en conformité avec cette exigence.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015

8. CONGÉS DE MALADIE ACCUMULÉS

La Ville de Dieppe offre un congé de maladie qui s'accumule à raison de 8 heures par mois pour les employés non administratifs à temps plein, et à 7 heures par mois pour les employés administratifs à temps plein. Un employé peut prendre un congé avec solde pour une durée maximale de 5 jours consécutifs avec un maximum de 12 jours par année.

Une évaluation actuarielle a été réalisée sur le plan des 168 employés en conformité avec SP 3255. La méthode actuarielle utilisée est la méthode des unités projetées au prorata des services à l'usage prévu. L'évaluation était basée sur un certain nombre d'hypothèses concernant des événements futurs, comme l'augmentation des taux d'intérêt, les salaires et le roulement du personnel et la retraite. Les hypothèses utilisées reflètent les meilleures estimations de la Ville.

Les principales hypothèses de l'évaluation sont comme suit:

- augmentation de salaire annuelle est de 3,0%;
- le taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées est de 4,5%;
- âge de la retraite est de 62; et
- estimation de l'utilisation nette du taux de congés de maladie varie avec l'âge.

Le congé de maladie est un avantage non financé. En tant que tel, il n'y a pas d'actifs applicables. Les prestations sont payées à partir des recettes générales lorsqu'elles viennent à échéance.

9. ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal des opérations, la Ville de Dieppe est impliquée dans différentes réclamations ou poursuites judiciaires. De l'avis des conseillers juridiques, il est présentement impossible d'évaluer le dénouement des litiges et des montants, le cas échéant, que la municipalité pourrait être appelée à verser. Conséquemment, aucune provision ne figure aux états financiers.

10. ENGAGEMENTS

La Ville s'est engagée à partager les frais d'assainissement qui seront encourus sur certaines propriétés vendues à un développeur, jusqu'à un maximum de 563 468 \$. Ce montant devient payable quand le développeur encourt ces frais d'assainissement et fournit des documents de support à la Ville. Tout montant dû en vertu de cet engagement sera passé en charge dans l'année où la documentation est fournie.

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

La direction est d'avis que la municipalité n'est pas exposée à des risques de crédit ou liés aux taux d'intérêts qui sont significatifs sur ses instruments financiers.

12. TRANSFERTS AUX RÉSERVES

Les transferts entre les fonds de réserve furent autorisés au conseil le 14 décembre 2015 par résolution à l'exception de deux transferts de la réserve pour l'achat de terrains, soit un montant de 100 000 \$ qui fut autorisé le 12 janvier 2015 et un de 200 000 \$ qui fut autorisé le 14 septembre 2015.

VILLE DE DIEPPE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 31 décembre 2015

13. EXCÉDENT DE L'ACTIF À COURT TERME SUR LE PASSIF À COURT TERME - FONDS DE CAPITAL ET D'EMPRUNT

Au 31 décembre 2015, les fonds de capital et d'emprunt de la Ville de Dieppe indiquent un déficit et un excédent de l'actif à court terme sur le passif à court terme par les montants suivants :

	Fonds de capital eau et égouts	Fonds de capital et d'emprunt général
Actif à court terme	- \$	4 469 307 \$
Passif à court terme	77 483	1 244 875
	(77 483) \$	3 224 432 \$

Le déficit du fond de capital eau et égouts est le résultat de dépenses en capital plus élevées que la débenture correspondante.

L'excédent du fond de capital et d'emprunt général est le résultat de dépenses en capital réelles inférieures à ce qui avait été prévu pour l'année 2015 et à certains projets pas encore terminés. La Ville de Dieppe a l'intention d'utiliser l'excédent pour financer des dépenses en capital pendant l'année 2016.

14. EXCÉDENT/DÉFICIT AU FONDS DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES D'EAU ET ÉGOUTS

La Loi sur les municipalités exige que les excédents/déficits au fonds de fonctionnement des services d'eau et égouts soient absorbés par un ou plusieurs des quatre budgets de fonctionnement à compter de la deuxième année suivante; l'excédent/déficit à la fin de l'année est le suivant :

	2015	2014
2015 excédent	323 034 \$	- \$
2014 excédent	237 235	237 235
2013 excédent	-	234 834
	560 269 \$	472 069 \$

15. FRAIS DE DISTRIBUTION D'EAU

Les frais de distribution d'eau pour la protection contre les incendies débités par la Municipalité est dans les limites autorisées par le règlement 81-195 sous la Loi sur les municipalités en fonction du pourcentage applicable de dépenses du système de l'eau pour la population.

16. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015

17. TABLEAU D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Exercice terminé le 31 décembre 2015

	Terrains	Améliorations foncières	Équipement et machinerie	Véhicules	Bâtiments	Transports	Eau et égouts	Travaux en cours	Total 2015	Total 2014
COÛT										
Solde d'ouverture	21 467 771 \$	8 945 245 \$	2 643 911 \$	9 405 172 \$	58 517 194 \$	138 852 465 \$	112 685 750 \$	10 007 401 \$	362 524 909 \$	343 521 497 \$
Plus:										
Acquisitions de l'année	463 786	771 307	535 901	727 782	5 592 430	8 659 908	2 365 038	-	19 116 152	19 195 751
Dispositions de l'année	(133 319)	(56 295)	(14 500)	(374 247)	-	(234 767)	-	-	(813 128)	(674 643)
Variation nette des travaux en cours	-	-	-	-	-	-	-	(2 609 277)	(2 609 277)	482 304
SOLDE DE CLÔTURE	21 798 238	9 660 257	3 165 312	9 758 707	64 109 624	147 277 606	115 050 788	7 398 124	378 218 656	362 524 909
AMORTISSEMENT CUMULÉ										
Solde d'ouverture	-	2 963 857	1 276 287	5 204 715	15 366 831	37 198 732	23 925 622	-	85 936 044	77 772 159
Plus:										
Amortissement de l'année	-	460 997	269 923	673 419	2 195 910	3 955 315	1 754 638	-	9 310 202	8 725 711
Amortissement cumulé sur dispositions	-	(56 295)	(14 500)	(324 984)	-	(166 258)	-	-	(562 037)	(561 826)
SOLDE DE CLÔTURE	-	3 368 559	1 531 710	5 553 150	17 562 741	40 987 789	25 680 260	-	94 684 209	85 936 044
VALEUR NETTE DES IMMOBILISATIONS	21 798 238 \$	6 291 698 \$	1 633 602 \$	4 205 557 \$	46 546 883 \$	106 289 817 \$	89 370 528 \$	7 398 124 \$	283 534 447 \$	276 588 865 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015

18. TABLEAU DE PRÉSENTATION SECTORIELLE

Exercice terminé le 31 décembre 2015

	Administration générale	Protection	Transport	Hygiène	Développement économique	Récréatifs et culturels	Eau et égouts	2015 Consolidés	2014 Consolidés
Revenus									
Mandat d'impôts fonciers	6 219 687 \$	12 040 918 \$	15 124 504 \$	1 071 767 \$	2 123 137 \$	7 781 181 \$	- \$	44 361 194 \$	42 450 564 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements	-	123 032	269 995	-	-	-	-	393 027	262 113
Vente de services	-	-	-	-	-	1 322 648	10 262 845	11 585 493	11 088 652
Subvention sans condition	125 453	242 870	305 068	21 618	42 825	156 950	-	894 784	850 595
Intérêt	19 200	37 171	46 691	3 309	6 569	24 021	20 527	157 488	257 344
Autres	16 029	752 099	4 199 920	1 142	297 970	36 355	2 371 607	7 675 122	8 325 010
	6 380 369	13 196 090	19 946 178	1 097 836	2 470 501	9 321 155	12 654 979	65 067 108	63 234 278
Dépenses									
Salaires et bénéfiques	1 761 201	4 796 217	3 192 229	-	1 341 230	3 847 796	2 593 507	17 532 180	16 014 875
Biens et services	2 373 716	6 186 798	4 628 007	1 027 429	1 272 551	2 789 068	5 714 785	23 992 354	21 922 893
Amortissement	682 075	394 130	4 721 355	-	10 343	1 608 217	1 894 082	9 310 202	8 725 711
Intérêt	528 192	88 315	1 566 523	-	-	444 077	1 078 544	3 705 651	3 918 902
Autres	658 632	10 001	10 878	-	-	(33 531)	-	645 980	472 623
	6 003 816	11 475 461	14 118 992	1 027 429	2 624 124	8 655 627	11 280 918	55 186 367	51 055 004
Excédent (déficit) de l'année									
	376 553 \$	1 720 629 \$	5 827 186 \$	70 407 \$	(153 623) \$	665 528 \$	1 374 061 \$	9 880 741 \$	12 179 274 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015

19. RÉCONCILIATION DE L'EXCÉDENT DE L'ANNÉE

Exercice terminé le 31 décembre 2015

	Fonctionnement Général	Capital Général	Fonctionnement eau et égouts	Capital eau et égouts	Parc industriel	Fonds de réserve	Total
Excédent (déficit) des fonds pour l'année 2015	792 578 \$	10 119 325 \$	323 034 \$	2 113 000 \$	(133 629) \$	941 924 \$	14 156 232 \$
Ajustements à l'excédent (déficit) annuel							
Excédent d'avant dernière année	(225 780)	-	(234 834)	-	-	-	(460 614)
Élimination des transferts entre fonds							
Fonds de réserve de fonctionnement général	224 000	-	-	-	-	(224 000)	-
Fonds de réserve capital général	619 000	(500 000)	-	-	-	(119 000)	-
Transferts entre fonds	3 500 031	(3 500 031)	564 303	(564 303)	-	-	-
Fonds de réserve de fonctionnement des services d'eau et égouts	-	-	13 200	-	-	(13 200)	-
Fonds de réserve capital d'eau et égouts	-	-	345 000	-	-	(345 000)	-
Transferts entre fonds	(237 868)	-	(46 503)	-	284 371	-	-
Remboursement du principal de la dette à long terme	4 719 166	(4 659 824)	1 428 000	(1 428 000)	(59 342)	-	-
Élimination d'un revenu interne	1 377 000	-	(1 377 000)	-	-	-	-
Dépense d'amortissement	-	(7 405 777)	-	(1 894 082)	-	-	(9 299 859)
Contributions en immobilisations des développeurs	-	2 741 836	-	2 250 910	-	-	4 992 746
Dépenses reclassées aux immobilisations	877 993	-	130 309	-	-	-	1 008 302
Reclassement du capital à la dépense	-	-	(223 363)	-	-	-	(223 363)
Gain (perte) sur disposition d'immobilisation	-	42 049	-	-	-	-	42 049
Vente d'un terrain	(9 643)	-	-	-	-	(165 358)	(175 001)
Déficit annuel des autres entités consolidées	(134 140)	-	(25 611)	-	-	-	(159 751)
Total d'ajustements à l'excédent (déficit) de l'année 2015	10 709 759	(13 281 747)	573 501	(1 635 475)	225 029	(866 558)	(4 275 491)
Excédent (déficit) pour l'année 2015 selon les normes CSP	11 502 337 \$	(3 162 422) \$	896 535 \$	477 525 \$	91 400 \$	75 366 \$	9 880 741 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015

20. ÉTAT DES RÉSERVES

Exercice terminé le 31 décembre 2015

	Réserve Fonctionnement Général	Réserve Capital Général	Réserve Fonctionnement Eau et égouts	Réserve Capital Eau et égouts	Terrains d'utilité publique	Total 2015	Total 2014
Excédent accumulé							
Débiteurs	2 413 090 \$	2 480 259 \$	599 323 \$	1 080 359 \$	219 717 \$	6 792 748 \$	5 850 823 \$
Revenus							
Intérêts	27 883	29 948	7 468	9 369	699	75 367	87 945
Contribution du fonds de fonctionnement général	300 000	619 000	-	-	-	919 000	1 423 400
Contribution du fonds de fonctionnement des services d'eau et d'égouts	-	-	43 200	345 000	-	388 200	794 351
Vente d'un terrain	-	-	-	-	165 358	165 358	-
Argent reçu au lieu de terrain pour parcs municipaux	-	-	-	-	-	-	24 340
	327 883	648 948	50 668	354 369	166 057	1 547 925	2 330 036
Dépenses							
Transfert au fonds de fonctionnement général	76 000	-	-	-	-	76 000	484 762
Transfert au fonds de capital et d'emprunt général	-	500 000	-	-	-	500 000	1 400 000
Transfert au fonds de fonctionnement des services d'eau et d'égouts	-	-	30 000	-	-	30 000	20 000
Transfert au fonds de capital des services d'eau et d'égouts	-	-	-	-	-	-	385 000
Achat de terrain d'utilité publique	-	-	-	-	-	-	5 806
	76 000	500 000	30 000	-	-	606 000	2 295 568
Excédent de l'année	251 883 \$	148 948 \$	20 668 \$	354 369 \$	166 057 \$	941 925 \$	34 468 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015

21. INFORMATION SUR ENTITÉS CONTROLÉES

Exercice terminé le 31 décembre 2015

	Ville de Dieppe	Expansion Dieppe Inc.	Gestion 1604 Inc.	Total 2015	Total 2014
Actifs	294 186 498 \$	2 959 454 \$	9 197 084 \$	306 343 036 \$	291 321 665 \$
Passifs	89 481 525	480 826	9 197 084	99 159 435	94 018 805
Excédent accumulé	204 704 973	2 478 628	-	207 183 601	197 302 860
Revenus	63 469 623	1 069 794	527 691	65 067 108	63 234 278
Dépenses	53 429 131	1 229 545	527 691	55 186 367	51 055 004
Excédent (déficit) pour l'année	10 040 492 \$	(159 751) \$	- \$	9 880 741 \$	12 179 274 \$

Les entités mentionnées ci-haut sont inclus dans les états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015

22. BUDGET DE FONCTIONNEMENT RÉCONCILIÉ AU BUDGET CSP

Exercice terminé le 31 décembre 2015

	Budget de fonctionnement général	Budget de fonctionnement eau et égouts	Amortissement immobilisations	Revenus internes	Excédent avant-dernière année	Transferts	Transferts entités consolidées	Total
Revenus								
Mandat d'impôts fonciers	44 361 194 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	44 361 194 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements	269 613	-	-	-	-	-	-	269 613
Vente de services	1 167 886	10 287 945	-	-	-	-	-	11 455 831
Autres revenus de provenance interne	1 045 056	1 423 503	-	(1 377 000)	-	(284 373)	-	807 186
Subvention inconditionnelle	894 784	-	-	-	-	-	-	894 784
Ajustement pour paiement tenant lieu d'impôt foncier	4	-	-	-	-	-	-	4
Intérêts	50 000	37 000	-	-	-	-	-	87 000
Contribution Expansion Dieppe Inc.	133 959	25 611	-	-	-	-	(159 570)	-
Excédent d'avant dernière année	225 780	234 834	-	-	(480 614)	-	-	-
	48 148 276	12 008 893	-	(1 377 000)	(480 614)	(284 373)	(159 570)	57 875 612
Dépenses								
Services d'administration générale	5 517 779	-	-	-	-	-	-	5 517 779
Services de protection	12 613 128	-	-	(1 377 000)	-	-	-	11 236 128
Services de transports	7 855 942	-	-	-	-	-	-	7 855 942
Services d'hygiène du milieu	1 100 229	-	-	-	-	-	-	1 100 229
Services d'urbanisme	2 649 711	-	-	-	-	-	-	2 649 711
Services récréatifs et culturels	7 407 383	-	-	-	-	-	-	7 407 383
Approvisionnement en eau	-	5 054 627	-	-	-	-	-	5 054 627
Collectage et évacuation des eaux d'égouts	-	3 764 463	-	-	-	-	-	3 764 463
Intérêts sur la dette à long terme	2 709 192	1 148 000	-	-	-	-	-	3 857 192
Paiements de la dette à long terme	4 794 881	1 477 500	-	-	-	(6 272 381)	-	-
Transferts du fonds général de fonctionnement au fonds de capital et d'emprunt général	3 500 031	-	-	-	-	(3 500 031)	-	-
Transferts du fonds de fonctionnement des services d'eau et égouts au fonds de capital des services d'eau et égouts	-	564 303	-	-	-	(564 303)	-	-
	48 148 276	12 008 893	-	(1 377 000)	-	(10 336 715)	-	48 443 454
Excédent (Déficit)	- \$	- \$	- \$	- \$	(480 614) \$	10 052 342 \$	(159 570) \$	9 432 158 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015

23. SUPPORT DE REVENUS ET DÉPENSES	2015		Redressé 2014
	Budget	Réel	Réel
Revenus			
Prestations de services à d'autres gouvernements			
Feu	112 000 \$	123 032 \$	100 000 \$
Province du Nouveau-Brunswick			
Rues et chemins	145 935 \$	249 363 \$	145 934 \$
Peinture des lignes sur chaussées	11 678	20 632	16 179
	157 613 \$	269 995 \$	162 113 \$
Ventes de services			
Arénas	513 231 \$	606 535 \$	566 620 \$
Centre aquatique et sportif	542 970	578 153	552 618
Scène mobile - location et commanditaires	-	-	3 100
Programmes	98 400	125 475	102 968
Location de terrains sportifs	13 285	12 484	12 538
Eau	5 386 128	5 396 487	5 202 686
Réseau d'assainissement	4 616 681	4 635 667	4 323 106
Connections, services et autres	85 136	87 096	74 278
Intérêts gagnés	200 000	143 596	250 738
	11 455 831 \$	11 585 493 \$	11 088 652 \$
Autres revenus de provenance interne			
Permis de construction et autres permis	481 500 \$	511 853 \$	569 000 \$
Amendes			
Arrêté municipal	106 000	113 528	108 640
Loyers - matériel et immeuble	182 686	237 755	201 560
Divers	37 000	111 205	83 622
	807 186 \$	974 341 \$	962 822 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015

23. SUPPORT DE REVENUS ET DÉPENSES (suite)	2015		Redressé 2014
	Budget	Réel	Réel
Dépenses			
<i>Services d'administration générale</i>			
Services législatifs			
Maire	35 833 \$	34 319 \$	34 075 \$
Conseillers	152 290	143 521	146 609
Autres	35 700	28 181	29 624
	223 823	206 021	210 308
Administration			
Greffier	306 353	236 251	377 506
Directeur	1 336 432	1 112 358	1 054 390
Immeubles	604 710	560 120	573 741
Avocat	270 000	269 455	330 745
Autres	770 791	490 244	449 127
	3 288 286	2 668 428	2 785 509
Gestion des finances			
Administration	251 370	177 234	126 016
Comptabilité	278 567	264 981	288 520
Vérification externe	54 000	49 253	54 528
	583 937	491 468	469 064
Services courants			
Coût d'évaluation	543 141	543 141	519 748
Autres services d'administration générale			
Congrès	17 000	15 042	16 710
Primes d'assurance responsabilité civile	190 000	206 903	183 619
Subvention - Théâtre Capitol	83 430	83 430	83 430
Subvention - autres	563 162	575 202	362 761
Autres	25 000	3 914	9 994
	878 592	884 491	656 514
	5 517 779 \$	4 793 549 \$	4 641 143 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015

23. SUPPORT DE REVENUS ET DÉPENSES (suite)	2015		Redressé 2014
	Budget	Réel	Réel
<i>Services de protection</i>			
Service de police			
Circulation	13 600 \$	12 780 \$	12 720 \$
Véhicules et équipement	2 682	1 822	1 097
Contrat G.R.C. et coûts municipaux	5 052 633	5 052 634	4 807 607
Programmes de prévention	3 000	3 000	-
	5 071 915	5 070 236	4 821 424
Protection contre les incendies			
Administration	407 282	412 412	394 626
Service de lutte contre les incendies	3 706 965	3 895 295	2 536 130
Enquêtes sur les incendies et prévention	10 000	9 099	9 297
Poste et bâtiment	531 010	452 701	372 218
Matériel de lutte contre les incendies	666 650	427 555	710 939
Formation	51 500	57 700	68 588
	5 373 407	5 254 762	4 091 798
Mesures d'urgence	17 300	4 463	29 919
Autres			
Inspection de construction	444 142	432 630	422 333
Application des arrêtés	217 277	139 494	154 504
Protection des animaux	30 000	9 344	10 139
Destruction des insectes et parasites	82 087	82 087	82 649
	773 506	663 555	669 625
	11 236 128 -\$	10 993 016 \$	9 612 766 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015

23. SUPPORT DE REVENUS ET DÉPENSES (suite)	2015		Redressé 2014
	Budget	Réel	Réel
<i>Services de transports</i>			
Services communs			
Administration	268 133 \$	269 334 \$	277 835 \$
Formation et perfectionnement	20 580	16 204	13 065
Génie civil, planification, surveillance	956 706	746 125	710 653
Matériel général	171 825	121 779	146 453
Ateliers et autres bâtiments	1 271 350	1 219 043	1 162 431
	2 688 594	2 372 485	2 310 437
Chemins et routes			
Entretien au cours de l'été	1 438 429	1 536 002	1 367 419
Trottoirs	113 600	80 550	63 667
Égouts pluviaux et fossés de drainage	96 000	109 424	99 756
Enlèvement de la neige et de la glace	1 119 414	1 726 402	1 206 447
	2 767 443	3 452 378	2 737 289
Éclairage des rues	457 190	438 655	441 986
Services relatifs à la circulation			
Indicateurs des rues	26 500	26 859	18 754
Traçage des voies de circulation	56 375	56 043	52 143
Signaux routiers	113 840	58 259	67 210
	196 715	141 161	138 107
Transport en commun	1 269 000	1 290 076	1 053 450
Gaz naturel	2 000	-	1 011
Programme d'équipement	475 000	125 481	24 440
	477 000	125 481	25 451
	7 855 942 \$	7 820 236 \$	6 706 720 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015

23. SUPPORT DE REVENUS ET DÉPENSES (suite)	2015		Redressé 2014
	Budget	Réel	Réel
<i>Services d'hygiène du milieu</i>			
Dépotoirs et enlèvement des ordures	1 100 229 \$	1 027 429 \$	1 024 110 \$
<i>Services d'urbanisme, d'aménagement et de mise en valeur du territoire</i>			
Commission d'urbanisme	13 419 \$	13 419 \$	12 310 \$
Planification et développement	485 180	472 647	456 105
Remembrement foncier et réserve foncière	112 000	146 375	129 386
Expansion Dieppe et parc industriel	971 103	1 059 628	1 013 111
Commissions de développement économique	165 713	165 713	148 295
Promotion touristique et réceptions	793 796	655 479	666 435
Embellissement et amélioration de terrains	108 500	100 520	90 569
	2 649 711 \$	2 613 781 \$	2 516 211 \$
<i>Services récréatifs et culturels</i>			
Administration	776 986 \$	668 876 \$	707 108 \$
Centres communautaires	513 700	395 923	300 279
Centre aquatique et sportif	1 435 340	1 465 424	1 333 589
Arénas	1 495 177	1 488 281	1 402 597
Parcs et terrains de jeux	2 534 285	2 204 799	2 334 692
Autres services récréatifs	623 252	410 229	366 092
Formation et perfectionnement	9 248	3 332	8 100
Bibliothèque	19 395	19 395	15 866
	7 407 383 \$	6 656 259 \$	6 468 323 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015

23. SUPPORT DE REVENUS ET DÉPENSES (suite)	2015		Redressé 2014
	Budget	Réel	Réel
<i>Approvisionnement en eau</i>			
Administration	534 886 \$	535 137 \$	480 589 \$
Conduite et distribution	2 407 816	2 116 853	2 021 900
Force motrice et pompage	290 600	215 839	239 602
Achat d'eau	1 743 325	1 615 439	1 619 475
Test source d'eau	-	48 413	32 862
Facturation et perception	78 000	98 128	63 150
	5 054 627 \$	4 629 809 \$	4 457 578 \$
<i>Collectage et évacuation des eaux d'égouts</i>			
Administration	274 006 \$	287 046 \$	242 517 \$
Système de collectage des eaux d'égouts	1 090 679	981 046	873 533
Stations de relèvement des eaux d'égouts	36 572	34 979	38 722
Épuration et évacuation des eaux d'égouts	2 319 656	2 280 420	1 724 400
Facturation et perception	43 550	94 993	55 058
	3 764 463 \$	3 678 484 \$	2 934 230 \$
<i>Services financiers - général</i>			
Service de la dette			
Intérêts - long terme	2 181 000 \$	2 098 915 \$	2 243 395 \$
Emprunt - Hôtel de Ville			
Intérêts - long terme	528 192	528 192	546 618
	2 709 192 \$	2 627 107 \$	2 790 013 \$
<i>Services financiers - eau</i>			
Service de la dette			
Intérêts - long terme	779 000 \$	736 295 \$	750 804 \$
<i>Services financiers - égouts</i>			
Service de la dette			
Intérêts - long terme	369 000 \$	342 249 \$	378 085 \$